



La MARPA
**C'EST POUR CE
PRINTEMPS**

Bienvenue au nouveau
**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS !**

Découvrez les
**NOUVELLES
CONSIGNES DE TRI**

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse 22, route de Reignier

Téléphone 04 50 25 51 87

E-mail Général mairie@arenthon.fr

Service urbanisme urbanisme@arenthon.fr

Site www.arenthon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 11h30 | 14h - 17h

Jeudi 14h - 19h

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

En raison du contexte sanitaire, ces horaires d'ouverture peuvent être modifiés. Il est possible de les consulter sur le site internet de la Commune.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

04 50 25 51 83

jeunesse-sport@arenthon.fr

**RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ DE LA
COMMUNE SUR
FACEBOOK ET
WWW.ARENTON.FR**



Carnet à idée - Disponible en mairie !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

1, place Andrevetan
74800 La Roche Sur Foron
04 50 03 39 92

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi à Jeudi 8h - 12h | 13h30 - 17h30

Vendredi 8h - 12h | 13h30 - 17h

ASTREINTES EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT DE LA CCPR

Durant les heures de bureau

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture

04 26 83 43 70

SYNDICAT DES ROCAILLES-BELLECOMBE

04 50 95 71 63

Astreinte Assainissement Rocailles-
Bellecombe

06 77 04 19 50

NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence Européenne 112

Communication

Directeur de la Publication
Chantal Coudurier

Distribution
Conseil Municipal

Crédits Photos
Mairie d'Arenthon

Mise en Page
La commission Communication du Conseil
Municipal, avec le mécénat de 89/92 Agence de
communication

Impression

Imprimerie UBERTI-JOURDAN

Tirage
1500 exemplaires

Le mot de Madame le Maire



Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà proches de la fin de l'année, il est temps pour moi de vous donner quelques nouvelles de nos principaux projets :

Rénovation de l'école : nous allons d'ici la fin de l'année choisir l'équipe d'architectes et de maître d'œuvre qui nous épaulera dans ce vaste projet. Si ce dernier n'est pas remis en cause, il nous faudra sans doute revoir nos ambitions afin de tenir compte de l'évolution des prix. En fonction des finances dont nous pourrons disposer, il faudra privilégier la rénovation énergétique du bâtiment, mais aussi, compte tenu de l'accroissement de notre population, la création de nouvelles classes, voir l'agrandissement de la cantine. Il faudra sans doute phaser l'ensemble de ces travaux.

Tènement communal au centre village : également d'ici la fin de l'année, le promoteur qui sera chargé de ce projet sera choisi ; nous serons attentifs à ce que ces constructions s'intègrent à notre centre village et laissent une grande place à la biodiversité.

Route des crêts de Fessy : suite à l'appel d'offre, l'entreprise EIFAGE a été retenue pour ces travaux qui devraient débuter dès le début du printemps.

La mise en place des feux tricolores pour sécuriser la traversée du centre village a été validée par le Département qui apportera un financement à hauteur de 80 % : là encore les travaux devraient être exécutés en début d'année prochaine.

Pour le reste je vous laisserai parcourir les pages de ce nouvel écho des îles qui vous permettront de suivre l'avancement des différents autres projets et travaux en cours

Je voudrais féliciter une nouvelle fois les jeunes conseillers municipaux des enfants qui viennent d'être élus. Ces derniers ne manquent pas d'idées pour notre Commune ; nous essayerons de concrétiser avec eux le maximum de leurs projets.

Enfin et avec un peu d'avance je vous présente à vous tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année qui se profile, espérant qu'elle nous ramène une actualité un peu plus optimiste.

Chantal Coudurier, Maire



SOUVENIR FRANÇAIS

Avec Kaaliyah, nouvelle porte drapeau pour la Commune d'Arenthon et élève de la classe « Défense » au collège des Allobroges, des membres du Souvenir Français, des représentants des anciens combattants et de la municipalité, Mme le Maire, sont venus déposer une composition florale devant la stèle du souvenir des combattants morts pour la France, ce 1^{er} novembre.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce vendredi 11 novembre la célébration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, s'est déroulée dans une ambiance automnale.

Pour la 2^{ème} année des coureurs du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins ont transmis un fragment de la flamme du soldat inconnu de l'Arc de Triomphe de Paris, sur différents lieux de mémoire de la Haute-Savoie, dont le monument aux morts d'Arenthon.

Aussi les conseillers municipaux des enfants (CME) ont lu des textes de poilus et ont accompagné le dépôt de la composition florale du monument aux morts pour la France.

Comme chaque année, les enfants de l'école et leurs enseignants ont participé activement à cette cérémonie.



Merci à tous





LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	<ul style="list-style-type: none"> - pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

REGISTRE À IDÉES - ON VOUS RÉPOND

Tout d'abord nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de venir partager leurs idées.

- Un banc au cimetière

Il est commandé, et bientôt installé. Il permettra à des personnes qui ont des difficultés à marcher de pouvoir faire une pause sur leur parcours.

- La diminution de l'éclairage public

C'est une démarche qui est entreprise sur la commune depuis 2019. Aujourd'hui, l'éclairage est éteint entre 5h et 23h (environ car pour certains lampadaires, les heures sont déterminées automatiquement selon l'obscurité) et ce sur les routes secondaires, à l'exception des intersections, où seule l'intensité est abaissée à ces heures.

Sur le CD19, l'intensité lumineuse est également abaissée de 5h à 23h.

Nous rappelons qu'il est également important que l'éclairage extérieur soit des plus limités sur les lieux privés.

- Limiter la vitesse des véhicules sur les routes de la commune

Cette thématique est un sujet majeur pour l'équipe municipale. Nous pouvons annoncer notamment qu'un feu tricolore, déclenché par la vitesse des véhicules sera très prochainement installé au centre village.

La route des crêts de Fessy va devenir une

route dite «à voie centrale banalisée», pour l'ajout de bandes cyclables, et présentera plusieurs chicanes pour le ralentissement de la circulation.

- Un arrêt de bus aux Chars

C'est une très bonne idée. C'est le SM4CC, syndicat mixte de 4 communautés de communes, dont celle du Pays Rochois (CCPR), qui est en charge de la gestion des transports publics, y compris les transports scolaires.

Nous exprimons cette demande auprès du SM4CC. Par ailleurs un service à la demande existe, vous pouvez le solliciter pour pallier à l'absence d'arrêt.

- Un espace de dépôt des déchets verts

Il s'agit d'une compétence de la communauté de communes. Nos budgets ne sont en principe pas dédiés à la gestion des déchets. La gestion d'un tel emplacement aurait un coût non négligeable (obligation de le nettoyer, trier ce qui y serait déposé, etc), pour lequel les revenus de la Commune ne sont pas destinés.

- Espace de dépôt de flyers à la Mairie

Un présentoir est situé à l'entrée de la Mairie pour cela. Il est public, contient de nombreux dépliants d'associations, d'entreprises, etc.

Certaines questions manquent de clarté et nous ne pouvons y répondre en conséquence.

Nous continuerons de répondre à vos idées lors du prochain numéro de l'Echo des Iles.

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Ils œuvrent pour la commune

Merci

Mairie

Liberté
Égalité
Fraternité**De gauche à droite :****Lydie BIANCO**, Responsable du service comptabilité / finances / paies**Nathalie CARICATO**, Agent chargé du portage repas à domicile et de la gestion des salles communales**Holinandriana RASOLONDRAIBE**, Responsable du service urbanisme / élections**Dorine JOLLY**, Bibliothécaire**Maryse GRANIER**, Agent de restauration à la cantine et chargée des inscriptions scolaires**Karine LAMANDÉ**, Directrice du service enfance jeunesse et sport**Johnny ABITBOL**, animateur périscolaire/extrascolaire et éducateur sportif**Sébastien PORETTI**, Responsable du pôle jeunesse et sport, animateur périscolaire et extrascolaire, éducateur sportif**Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL**, Directeur général des services**Marielle JOND-PERUZZO**, Animatrice périscolaire**Martine LACHAVANNE**, Agent d'accueil / état-civil**Gaëtan LACHERY**, Agent technique polyvalent et animateur périscolaire**Frédérique SILLAUME**, Animatrice périscolaire**Isaline DIBARTOLO**, Animatrice périscolaire**ABSENTS, PHOTOS EN CART EN BAS À DROITE****Michaël BARTOLOMÉ**, Responsable du service technique**Virginie LIZON-TATI**, Animatrice périscolaire et coordinatrice du Conseil municipal des Enfants



Mme K. Thimonier, comptable de la Commune ferme une dernière fois la porte de son bureau.

Merci Katia de ces 15 années professionnelles dévouées à la Commune d'Arenthon. Quinze années, à compter, vérifier, budgétiser. Merci aussi pour ta contribution au fonctionnement informatique aussi discret qu'important.

Merci pour ton sourire ton entrain, ton énergie que tu sais faire partager aussi en musique.

On te souhaite d'être heureuse dans ta nouvelle destination, et que tout se passe bien dans cette nouvelle étape.

TRAVAUX

CLOISONNAGE DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Afin d'améliorer la confidentialité des discussions entre les visiteurs de la mairie et les professionnels, afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels de la mairie, des cloisons ont été installées.

La réduction du bruit des bureaux, le calme apporté par ces cloisons sont bien appréciés.



ECONOMISER L'ENERGIE

Dans le contexte énergétique actuel, il est d'actualité de poursuivre une politique de réduction de consommation d'énergie.

Sujet de préoccupation de la municipalité depuis bien longtemps, nous poursuivons une politique de réduction de l'éclairage public, ou d'utilisation de panneaux solaires pour les alimenter (ex. route du Salève à Chevilly), régulation des températures des bâtiments municipaux, rénovation énergétique de ces mêmes bâtiments (ex. Isolation du toit de la mairie en 2021).

VOIRIE

RÉNOVATION DE LA ROUTE DES CRÊTS DE FESSY

Des travaux sur la route des crêts de Fessy et de la route départementale 19, vont démarrer.

Ces travaux comprennent une reprise de l'intersection avec la route départementale 19, la mise en place de plusieurs chicanes destinées à faire ralentir la vitesse. Aussi cette route sera une chaussée dite à voie centrale banalisée pour inclure des bandes cyclables bilatérales.

C'est l'entreprise EIFAGE qui a été retenue pour la réalisation des ces travaux (prévus pour un montant de 299 629 €, avec une prise en charge partielle par le Département).



3^{ÈME} RANDONNÉE DU TERROIR

Ce 1^{er} octobre 2022, une cinquantaine d'Arenthonnais sont venus braver, l'automne arrivé fraîchement depuis quelques jours.

Accueillis à la ferme SMB Prod aux Granges, nous nous sommes mis en marche, direction la pierre Balmyre.

Premier arrêt pour un exposé sur les zones humides et en particulier celle de la Gagère, par C. et R. Suard.

Toujours sur le chemin de la pierre Balmyre, l'histoire de la naissance de la plaine des Rocailles nous fût contée par Eléana, pour les petits et pour les grands !

Arrivés à la pierre Balmyre, une revue historique, botanique, et fantastique fût tendre toutes les oreilles. Un petit café, un bon thé, tout cela avec une bonne brioche, et nous sommes repartis.

Direction le Châtelet ! Avec l'automne, ce fût au tour des champignons, des aiguilles des conifères, des feuilles de nous livrer quelques secrets, bien précieux, pour ne pas ramasser n'importe quel champignon en cet automne, par exemple.

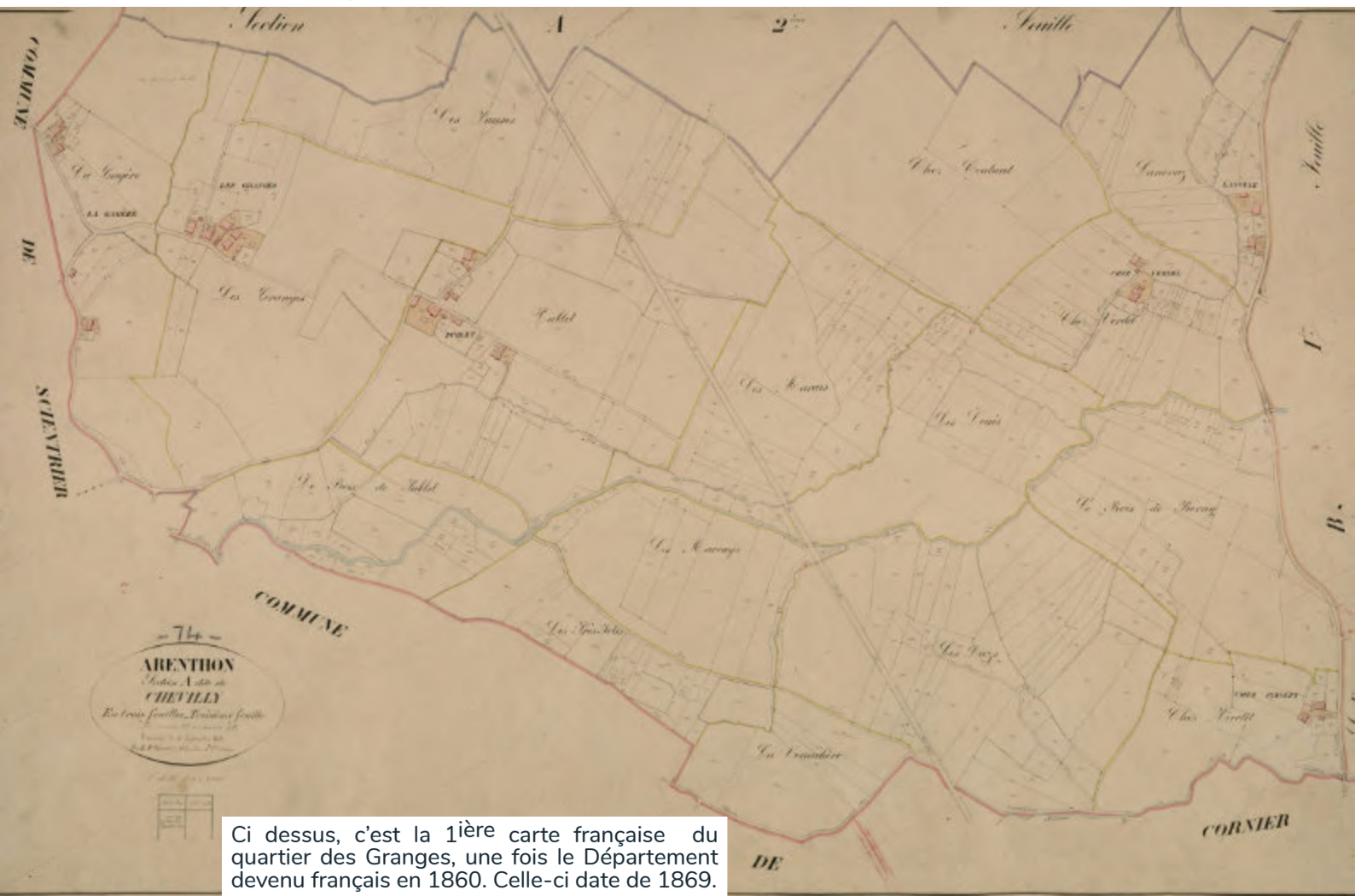
Arrivés au Châtelet, via la pierre des 4 communes dont on apprend tous l'origine, pas si ancienne que cela, ce fût l'histoire du château et de sa tour, trop mystérieuse pour la visiter, qui nous fût contée.

Un petit tour au moulin, grâce à l'association de Cornier qui sait le maintenir en bon fonctionnement, et nous rentrons sous les gouttes jusqu'à la ferme Floquet.

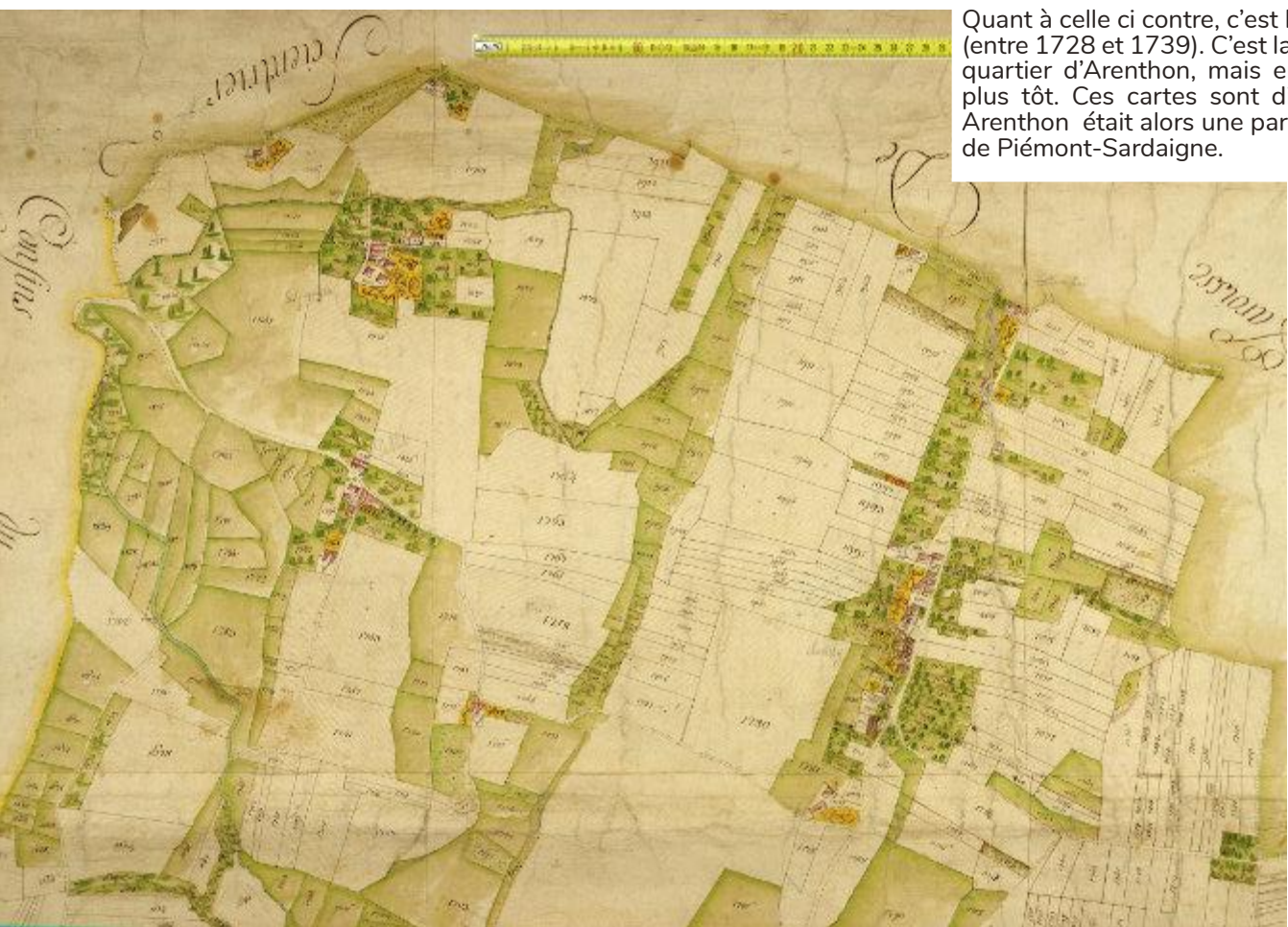
Une visite à la ferme, inscrite dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement, une pressée de cidre doux, du bon pain, du fromage, etc. De quoi se réchauffer avant de ce dire à 2024, et au printemps cette fois-ci !



Ces cartes ont été reproduites à partir de leurs versions numérisées en accès libre aux Archives Départementales de la Haute-Savoie, archives.hautsavoie.fr



Ci dessus, c'est la 1^{ère} carte française du quartier des Granges, une fois le Département devenu français en 1860. Celle-ci date de 1869.



Quant à celle ci contre, c'est la plus ancienne (entre 1728 et 1739). C'est la carte du même quartier d'Arenthon, mais environ 150 ans plus tôt. Ces cartes sont dites sardes, car Arenthon était alors une partie du Royaume de Piémont-Sardaigne.

NOUS AVONS PU NOUS
RETROUVER, CHANTER, DANSER...

VIE COMMUNALE

Repas des aînés

En ce dimanche 26 juin, a eu lieu le traditionnel repas des aînés organisé conjointement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la commune. Il n'avait pas eu lieu depuis 2019.

Meily et Camille étaient venues représenter le conseil municipal des enfants, en soutien au service.

L'après-midi fût animé harmonieusement en musique à l'accordéon par M. Noël Hudry.



Valser de nouveau après ces mois de restrictions, fût un grand plaisir pour les habitués.

La doyenne et le doyen de l'assemblée, Mme L. Maciejewski et M. Y. Gruaz, ont été honorés.



Katia Thimonnier, comptable de la commune, est venue dire au revoir à tous, en chanson comme elle sait si bien le faire, sur une chanson de Michel Legrand, "Les moulins de mon cœur".



Et pour les acharnés de belote il ne fut pas facile de rentrer à la maison !





CCAS

COLLECTE ALIMENTAIRE

Merci à toutes les personnes qui ont répondu du 4 au 12 novembre, à l'appel de la Croix Rouge de la Roche sur Foron/Reignier, au bénéfice de familles du secteur. Plus de 100 Kgs ont été collectés à Arenthon et de nombreux chèques ont été donnés.



DES NOUVELLES DE LA MARPA

La MARPA « Les Amarenthes » devrait accueillir ses premiers résidents en mars 2023 après un retard de 6 mois dans la construction du bâtiment. La MARPA « Les Amarenthes » est une résidence autonomie pour personnes âgées autonomes; projet porté par les communes d'Amancy et d'Arenthon. La structure est gérée par une association de bénévoles composée d'un bureau et d'un conseil d'administration.

Nous avons recruté une première salariée cadre qui sera responsable de la MARPA. Elle va assurer le management opérationnel de la résidence autonomie. Claire Gonguet a pris ses fonctions en octobre dernier. Elle participe, aux côtés des membres de bureau de l'association gestionnaire à la préparation de l'ouverture. Ainsi, elle prend déjà contact avec les personnes intéressées pour intégrer la résidence autonomie et elle accompagne aux démarches administratives pour constituer les dossiers d'admissions. Ensuite, les dossiers sont validés par une commission d'admission composée de bénévoles membres du conseil d'administration.

Egalement, une campagne de recrutement pour des agents polyvalents est en cours.

Nous sommes ravis de voir enfin ce projet aboutir après de nombreuses années de discussions, d'études et de recherches de financements. Projet attendu et nécessaire pour répondre aux enjeux du vieillissement de notre territoire.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration et du bureau pour toute l'énergie mise en œuvre et le temps consacré au montage de ce projet d'ampleur. Merci surtout aux municipalités d'Amancy et d'Arenthon pour leur soutien permanent.

Claire Gonguet est disponible pour renseigner toutes les personnes intéressées par nos logements ou pour toutes autres questions relatives à la MARPA à

direction@marpa-amarenthes.fr





DES NOUVELLES DES JARDINS SEMI COLLECTIFS

Les jardins ont démarré au mois de Juin dernier avec des parcelles individuelles de 8m² et un espace partagé. Les jardiniers(ières) ont montré de l'enthousiasme pour cultiver légumes et fleurs, formant une équipe dynamique et solidaire.

Selon la convention avec la mairie, les parcelles sont distribuées pour une période d'une année (du 1er Janvier au 31 Décembre) avec tacite reconduction. **Les personnes intéressées doivent s'adresser à la mairie qui leur attribuera une parcelle selon la disponibilité restante.**



QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE MÉTÉO ET CLIMAT ?

Pour faire simple prenons l'exemple de la grenouille et de la casserole :

La météo, c'est plonger une grenouille dans une casserole d'eau bouillante. La grenouille va tout de suite sauter hors de l'eau. C'est ponctuel, elle ressent la chaleur.

Le climat, c'est mettre la grenouille dans une casserole d'eau froide et la faire chauffer à feu doux. C'est long, elle ne se rend pas compte qu'elle cuit.

Pour être plus précis :

La météo : c'est en étudiant les précipitations, les nuages, la température, l'ensoleillement, le vent, qu'on peut prévoir le temps qu'il fera à court terme, on parle de données instantanées. Si une tempête ne se renouvelle

qu'une fois, elle sera étudiée par le biais de la météo, mais si l'événement se renouvelle plus fréquemment, on pourra en tirer des conséquences sur un possible changement de climat.

Le climat, quant à lui, représente des valeurs moyennes sur plusieurs années (30 ans minimum) et sur des zones géographiques définies bien plus importantes.

C'est à partir de ces moyennes qu'on obtient les « normales de saison » auxquelles se réfèrent souvent les présentateurs météo dans leurs bulletins. « *Etudier le climat, c'est pouvoir vous affirmer avec quasi-certitude que l'été 2050 sera plus chaud que l'été 2000, mais être incapable de vous dire si 2051 sera plus chaud que 2050* », résume Jean Jouzel, climatologue et ancien vice-président du GIEC.

Le climat de la planète est influencé par de nombreux paramètres : les courants océaniques et atmosphériques, les reliefs, la

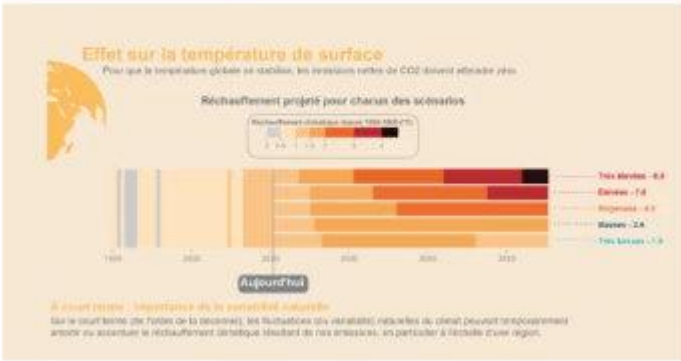
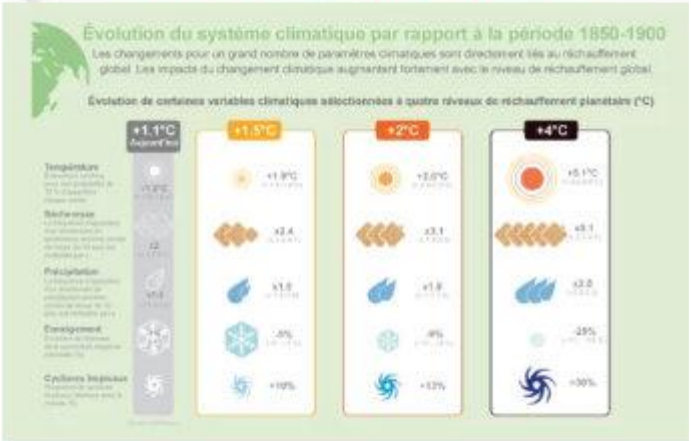
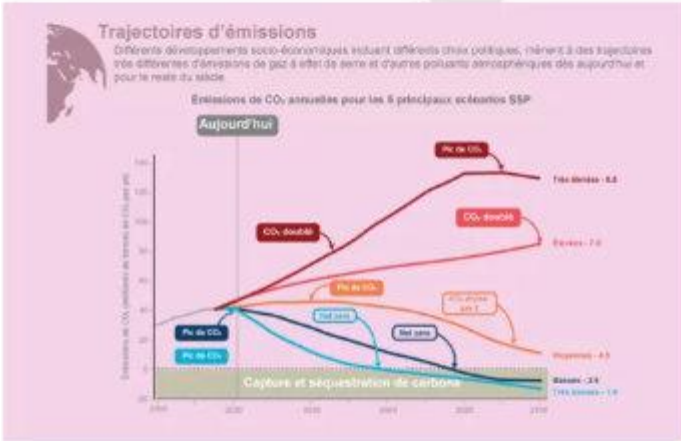


CLIMATS FUTURS

Les changements environnementaux que nous connaissons dans les prochaines décennies et au-delà, dépendent et dépendront de nos émissions de gaz à effet de serre et de l'ampleur du réchauffement associé. Chaque tonne de gaz à effet de serre additionnelle compte.

Nous avons aujourd'hui le choix entre plusieurs évolutions possibles de développement socio-économique (SSP-socio-economic pathways) et cinq scénarios représentatifs sont analysés. Ils se caractérisent par :

- SSP 1 - 1.9 : un développement durable
- SSP 1 - 2.6 : un développement intermédiaire
- SSP 2 - 4.5 : une poursuite des tendances actuelles
- SSP 3 - 7.0 : des rivalités régionales et des inégalités fortes
- SSP 5 - 8.5 : un développement basé sur les énergies fossiles



D'après le résumé technique du 6ème rapport de gaz, groupe de travail I

Graphisme : Agency 19C/2015



différence d'énergie solaire reçue, le volcanisme, l'effet de serre, la quantité de glace polaire, la répartition de la végétation, les activités humaines. Pour construire les moyennes, on peut utiliser les relevés journaliers et locaux issus de la météo.

Les scientifiques ont attribué le réchauffement climatique aux humains en raison de sa vitesse sur quelques décennies (150 à 200 ans), alors que les précédentes modifications du climats se sont faites sur des dizaines de milliers d'années.

La principale idée qui différencie météo et climat est l'échelle de temps ou de durée.

Sources : le livre scolaire.fr ; Le Monde

EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION NATURE ET ENVIRONNEMENT EN PAYS ROCHOIS



Contact natenv74@gmail.com
 Site internet www.natenv74.fr
 Facebook Natenv74

Arenthon
Maison de Association

**CONFÉRENCE
LES MAMMIFÈRES
DE HAUTE-SAVOIE**

Entrée gratuite - Digitalisée par

20H
VENDREDI
2 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE PRÉCÉDÉE PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
NATURE ET ENVIRONNEMENT EN
PAYS ROCHOIS

A 18H30 - OUVERT À TOUTES ET TOUS
VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE ENGAGEMENT
SUR LE TERRAIN !

RETROUVEZ NOUS SUR
WWW.NATENV74.FR
FACEBOOK/NATENV74

Pensez global, agir local !



LE SERVICE JEUNESSE ET SPORTS...

Fini les canicules. Voici venu le temps des feuilles qui tombent, des forêts ocres et des écharpes. Sortez votre plus joli plaid et votre meilleure tisane, voici un condensé de ce qui s'est fait de mieux au pôle Jeunesse et Sport d'Arenthon de juillet à décembre.

Bonne lecture !!

LE PAJ, LES ADOS

Chaud chaud chaud... Chocolat.

Pour ceux et celles qui étaient en vacances sur un des pôles de la planète, en Haute-Savoie, il a fait chaud cet été et même très chaud !!

Du coup, quoi de mieux que l'air frais des montagnes et le rafraîchissement de l'eau des lacs? Et bien c'est exactement ce que nous avons cherché à faire. Alors que dans la vallée on suffoquait, nous on supportait une petite laine au sommet des brasses. Nous sommes restés 5 jours/4 nuits au châlet de la Vuagère. On a pêché des écrevisses, fabriqué des cabanes. On s'est rafraîchi au lac Léman. On a mangé une glace dans la vieille ville d'Annecy. Et quand la baignade ne suffisait plus, nous nous sommes réfugiés dans une salle de ciné climatisée. Bref, que du bonheur!!

Avec les fortes chaleurs, difficile de faire du sport. Mais nous avons trouvé de quoi nous occuper. Nous avons été rendre visite aux épouvantails d'Andilly par exemple. Ils ont une grande forêt pour maison et plein d'amis qui viennent y faire des spectacles. Top!

Et cet automne alors ?

Cet automne, c'est un programme riche et varié qu'ont eu droit nos ados.

On commence par une journée sportive intercommunale. Réunissez 6 services Jeunesse et Sport de la vallée, 50 jeunes, un gymnase, secouez le tout et vous obtenez une superbe journée de partage et de défis. Génial!

Pour les sportifs, le programme fut riche et intense. On a eu droit à une rando en trottinette électrique sur les hauteurs de Megève. Sensations garanties.

Un stage de deux jours de VTT fut également proposé. Descente de la Menoge et rando sur les bords d'Arve. Voilà le programme.

Du côté de la culture, une découverte originale de Star Wars fut proposée. En effet, les jeunes ont pu

s'essayer à des combats de sabre laser. Une initiation à la photo en milieu sportif fut de la partie.

En partenariat avec la bibliothèque, une journée autour du Japon fut organisée. Le meilleur du pays du soleil levant était réuni. Cuisine, sport, manga, dessin animé. Arigato!!

Enfin, comment passer les vacances d'automne sans fêter Halloween! Et pour le coup on s'est fait plaisir!! Direction le parc Walibi pour profiter au mieux de l'ambiance que propose le parc. Nous avons aussi résolu les énigmes terrifiantes d'un escape game. Et pour se remettre de toutes ces émotions, nous avons mangé les bonbons récupérés au cours de notre balade d'Halloween à Arenthon.

A L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'EMS fonctionne à plein régime! Toutes nos sessions sont complètes depuis la rentrée de septembre.

Un GRAND merci à vous pour votre confiance!

Et du coup, qu'ont fait vos enfants ? Ils ont eu la chance de faire un cycle complet de wake surf au TNA. Pendant 7 semaines, chaque mardi, le lac leur était entièrement réservé. Ils ont pu s'épanouir au mieux et progresser de manière impressionnante. Merci beaucoup à Cédric et Egi BASTIAN de nous avoir donné l'opportunité unique de faire ce cycle sportif. Les autres ont pu s'initier au basketball. On a eu la chance d'avoir la visite de Jérémy Tschamber, un ancien basketteur professionnel. Merci à lui pour les conseils et la bonne humeur qu'il a offert aux enfants. Enfin pour ceux qui ont besoin de grand air, nous sommes allés explorer nos rivières. Découverte de la faune et flore locales.

Sur la période post Toussaint jusqu'à Noël, c'est l'escalade qui est à l'honneur. Pour ceux qui ont le vertige, un cycle tennis de table fut proposé. Voilà en ce qui concerne nos petits sportifs.

Nous vous rappelons qu'en cas de question, vous pouvez contacter le **Responsable du Pôle Jeunesse et Sport Sébastien PORETTI** au **04.50.25.51.83 / 06.13.92.54.62** ou par mail à l'adresse **seb.poretti@arenthon.fr**

LE SERVICE ENFANCE

Ça y est on est reparti pour une nouvelle année scolaire au Service Enfance, avec encore plus d'enfants ! En effet, depuis début septembre, nous accueillons en moyenne 15 enfants sur l'accueil périscolaire du

matin, 115 enfants sur la restauration scolaire et 30 enfants sur l'accueil périscolaire du soir.

Heureusement Johnny, Isaline, Gaëtan, Frédérique et Samuel sont venus compléter l'équipe d'animation ! Nous leur souhaitons la bienvenue. Vos enfants sont donc encadrés par 9 animateurs qui interviennent en fonction des besoins sur les différents temps d'accueil, sans oublier Maryse en cuisine.

Comme chaque année, le Service Enfance proposera aux enfants de l'école Benoît CHAMOIX différentes animations, des journées/repas à thème, des activités ponctuelles ou des films rouges sur l'année. Parmi eux, il y aura entre autres :

- Des animations sur les émotions : afin d'essayer d'apprendre aux enfants à repérer leurs émotions et trouver des astuces pour les gérer.
- Des animations autour du corps humain : afin de les sensibiliser à prendre soin d'eux en leur faisant découvrir les bienfaits du sport et d'une alimentation saine sur leur corps.
- Des animations sur la découverte des différentes régions de France par le biais de repas à thème.
- Et encore plein d'autres choses !

Ne vous étonnez donc pas si votre enfant vous parle de couleur lorsqu'il est content, triste, en colère, ou encore s'il vous réclame un goûter équilibré ! Tout est normal, c'est notre faute !

En cette rentrée, nous avons remis en place les ateliers découverte les soirs de 16h30 à 18h00 dans le cadre de l'accueil périscolaire. Ces ateliers ont pour objectifs de faire découvrir aux enfants des activités culturelles et artistiques et sont proposées sous forme de cycle, une fois par semaine.

Les enfants de l'école choisissent eux-mêmes de se pré-inscrire ou non à un atelier puis nous communiquons l'information aux familles qui décident ou non de valider l'inscription. Nous insistons sur le fait que les places sont limitées et que les enfants doivent être présents à chaque séance afin d'assurer un bon suivi de l'atelier.

Sur le cycle de mi-septembre aux vacances de la Toussaint, les enfants ont pu participer aux ateliers :

- « Décoration d'Halloween » où certes ils ont fabriqué des décorations mais ils ont également terminé le cycle avec une super fête d'Halloween grâce à Frédérique.
- « Bateau d'Air » où ils ont fabriqué un super mobil grâce aux richesses de la nature avec Isaline.
- « Les P'tits Enquêteurs » où à chaque

séance les enfants devaient mener des enquêtes toutes plus folles les unes que les autres avec Karine.

Et sur le cycle des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël :

- « Atelier Photos » avec Isaline, les enfants fabriquent de magnifiques décors sur le thème de Noël pour prendre des photos et en faire une suspension pour le sapin.
- « Décorations de Noël » avec Frédérique, ils créent de superbes décorations de table.
- « Atelier Couture » avec Karine, ils apprennent à ne plus se piquer les doigts en fabriquant chacun leur peluche du « monstre des émotions ».

Sans oublier, les repas sur le thème de l'automne où les enfants se sont régalés avec le saucisson à cuire, le jus de pommes et le cake au potimarron/chocolat.

Maintenant place au repas de Noël et la fête de Noël de l'accueil Périscolaire !





LES ÉLÈVES S'IMPLIQUENT DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Le 13 octobre a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des Enfants. 10 enfants (5 CM1 et 5 CM2) ont été élus après deux semaines de campagne électorale menée avec brio par les 17 candidats, tous dynamiques et ultra-motivés.

Réflexion sur leurs projets de campagne, création d'affiches électorales, discours devant les 80 électeurs, tout y était !

Un grand bravo à Laetitia RAPHOZ, Léa PIEDNOËL, Quentin FAUCHEUX, Nessa FAVARIO, Mélissa N'GUESSAN, Léo HURIEZ, Léona NOWAKOWSKI, Keren RASOLONDRAIBE, Titouan HUSSON et Meily RICHARD qui ont tenu leur 1^{ère} séance plénière le 18 octobre.

Durant cette séance, ils ont dressé un état des lieux de l'ensemble de leurs projets de campagne et ont choisi les 5 premiers projets qu'ils souhaiteraient réaliser.

- Faire installer plus de trottoirs afin d'assurer la sécurité des enfants qui vont seuls à l'école
- Proposer plus de potagers et planter des arbres fruitiers sur la commune
- Créer un gymnase
- Créer un terrain de tennis
- Faire plus d'arrêt de bus pour permettre aux enfants et aux personnes âgées de se rendre plus facilement au centre du village.



Bien sûr, ils n'oublient pas les projets en cours, débutés par le précédent Conseil Municipal des Enfants et qui devraient aboutir courant 2023.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs projets durant ce mandat de 2 ans et nous félicitons également les 7 enfants qui n'ont pas été élus car ils n'ont pas démerité.

Les photos : Participation des enfants au Conseil municipal du 07 novembre et remise de leurs écharpes et de leurs cartes de conseillers municipaux par les élus adultes.



Un grand bravo!



LES ATELIERS INFORMATIQUES

Les ateliers informatiques gratuits ont repris début Octobre à la bibliothèque avec 2 bénévoles : Gilbert les Lundis (10H30-12H30) et Antonio les Vendredis (18H30-20H) sauf pendant les vacances scolaires.

Chaque groupe est composé de 4 à 5 personnes, nombre suffisant pour répondre aux questions des participants(tes).

DES LIVRES OUI... MAIS PAS QUE...

Les bibliothèques d'aujourd'hui ont bien évolué : généralement seul lieu de culture dans nos petits villages, ce sont désormais des vrais lieux de vie développant la culture au sens large du terme, un creuset d'échanges, un outil de convivialité... elles sont attrayantes et accessibles à tous, en proposant une offre élargie en supports et en services. C'est à la fois un espace de détente et d'étude, d'échange et de loisirs, elles procurent à l'usager une « expérience » variée.

C'est pour cela qu'à Arenthon, la bibliothèque, forte de ses 15 bénévoles propose : des livres oui, mais aussi un espace numérique avec un accès au Wifi et des ordinateurs, des ateliers numériques, et des animations, qui touchent autant les tout-petits que les tout-grands !!

En voici quelques exemples :

Journée du Japon le mercredi 26 octobre : une journée gratuite remplie d'animations pour tous : ateliers sports japonais, ateliers créatifs, découverte des thés, projection du film « Mon Voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, une grande sélection de livres ... Nous avons voyagé en restant à Arenthon !

Chemin des Toiles ou le « Mois du film documentaire » : c'est grâce à Savoie-biblio (bibliothèque départementale) et à son accompagnement que nous avons pu participer à cette manifestation d'envergure nationale : le but est d'organiser des projections et des débats sur le cinéma documentaire de création. Nous avons donc proposé le vendredi 28 octobre à 20h la diffusion du film « Terre du milieu » de Juliette Guignard, suivi d'un débat animé par Marc Andriot de l'association « Terre de Liens ». Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes pour ce premier événement de projection.

Pour tout renseignement, s'adresser à Dorine la bibliothécaire :

Email : bibliotheque@arenthon.fr

Tel : 04 50 07 62 57

Aysé suppléante pour les ateliers, propose une formation ouverte à toutes et tous, sur l'utilisation d'un téléphone portable (Android, iPhone) les Mercredis 11 et 25 Janvier 2023, à 20h à la Maison des Associations.

Pour plus de renseignements et s'inscrire, s'adresser directement à Aysé à son épicerie au centre du chef-lieu.

Octobre Rose : la bibliothèque s'est aussi mobilisée avec ouverture exceptionnelle le samedi 15 octobre, avec une sélection de livres sur le thème, lors de la marche et du salon organisés ce même jour par les Fées roses du CHAL.

Et prochainement « Bib'en scène », toujours grâce au partenariat avec Savoie-Biblio, nous vous proposerons au printemps 2023 un spectacle vivant et lumineux !

Vous l'aurez compris, la bibliothèque est ouverte à tous et il y en a pour tous les goûts !





DES NOUVELLES DE L'AGE D'OR

Un nouveau Bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 30 août 2022 :

- Présidente : Danielle FAMY,
- Vice-présidente : Monique AGNIER
- Trésorière : Viviane LACOMBE
- Secrétaire : Odette CARRIER
- Autres membres du Bureau : Hélène BERTOLINI, Jeanine DESBROSSES, Denise VAUDEY et Jacques VERDEL.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints et nous espérons garantir à tous des repas, des sorties afin de partager de bons moments de convivialité et de rigolade.

Venez nous rejoindre à l'occasion de nos rencontres hebdomadaires le mardi après-midi à la Maison des Associations.



L'Age d'or vous souhaite une très bonne année 2023



REJOIGNEZ-NOUS !

Reconnue d'intérêt général "Les Bouchons74" est une association départementale loi 1901.

Les missions de l'Association...

- Collecter, acheminer, trier et expédier des bouchons en vue de leur recyclage. Leur valorisation permet de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap.
- Récupérer et redistribuer du matériel médical de toute sorte.

Menées conjointement, ces actions essentielles pour nos concitoyens participent également à la valorisation des déchets.

LE HANDICAP EN HAUTE-SAVOIE

- 31 030 Personnes handicapées soit 4,59 % de la population dont 5 726 jeunes de moins de 20 ans.
- 3 200 Jeunes handicapés sont scolarisés soit 2,09 % des élèves. L'un de leurs gros problèmes est le coût des équipements.

DEUX TYPES D'AIDES INDISPENSABLES

→ **Financement** de tout ou partie du reste à charge de la personne en situation de handicap (après les aides du Département et de la Région) pour l'achat de matériels neufs ou d'aménagements (domicile, véhicules...). Une commission spécifique examine les dossiers.

→ Récupération, remise en état de matériels

Ensuite, le don ou le prêt de matériel médical permet :

- ✓ De compléter une liste de matériels spécifiques qu'il n'est pas possible de financer.
- ✓ Aux personnes âgées de sécuriser leur quotidien, à domicile ou en EHPAD.
- ✓ Aux personnes en rééducation d'avoir un soutien temporaire pour une meilleure convalescence

LES BOUCHONS 74 EN ACTION !

- 300 Membres totalement bénévoles sur tout le territoire.
- 16 000 heures de bénévolat effectuées en 2021.
- 80 à 90 tonnes de bouchons (plastique & liège) collectées à l'année, soit seulement 7 à 9% du potentiel disponible !
- 470 points de collecte (175 communes concernées)

Depuis 2006,

- 825 tonnes de bouchons recyclés dont la valorisation est intégralement destinée à l'aide apportée au financement d'équipements spécifiques pour les Haut-Savoyards.
- 156 Haut-Savoyards aidés financièrement pour 207 000 €.
- 1217 matériels récupérés, remis en état si nécessaire et réaffectés gracieusement et majoritairement en H^e-Savoie.
- 81 841 Km parcourus par nos 10 chauffeurs et 40 accompagnants (tous bénévoles).
- 481 patrouilles (récupération de bouchons et matériels)

LA FORCE DES ELEVES DE HAUTE - SAVOIE !

- Les bénévoles des Bouchons 74 interviennent régulièrement en milieu scolaire. La collecte annuelle de certains établissements atteint la tonne et demie !

VOS CONTACTS...

- ☑ SELVESTREL Olympio (Président)
06.80.41.50.71
olympio.selvestrel@wanadoo.fr
- ☑ SITE INTERNET
<https://bouchons74.org> (Onglet "contact")
- ☑ LIGNE TELEPHONIQUE DES BOUCHONS74
07.71.28.16.16

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À L'AVENTURE !

À la lecture de cette information, vous nous connaissez maintenant un peu mieux. Quel que soit votre âge, en rejoignant notre association, vous entrez dans une grande famille aux facettes multiples !

Collecteur/trice de bouchons, Responsable de secteur, Chauffeur/patrouilleur, Trieur/euse, Intervenant en milieu scolaire, Standiste, membre de la commission "Dons de Matériels" ou "Financement de dossiers"... Tout est possible, aucune inquiétude à avoir, les "anciens" vous accueilleront à bras ouverts ! Nous avons des centres de tri à Duingt, Groisy, Rumilly, Saint-Ferréol.

Le temps que vous donnerez accentuera l'aide apportée aux personnes en situation de handicap.



RÉSUMÉS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2022

Le Conseil municipal (CM), après délibération, à l'unanimité, vote le maintien de l'activité médicale au sein du bâtiment vendu aux médecins Mesdames Clémence ARNAUD, Anne-Laure LAMADON et Lucie THÉZÉ.

Le CM, après délibération, à l'unanimité, impose que les acquéreurs conservent la destination du bâtiment pour l'exercice de services médicaux, dans la limite d'une période de quinze ans à compter de la signature de l'acte de vente définitif.

Commission aménagement du village/patrimoine

Le projet de rénovation de l'école est en cours de chiffrage auprès de l'économiste.

La consultation relative à l'appel à projets pour la cession d'un terrain communal au centre village a été publiée sur le site internet et la page Facebook. La consultation est organisée du 2 mai au 2 juin 2022.

Commission travaux / bâtiments

En raison de problèmes de chauffage et de ventilation constatés à la Maison communale Alain Velluz, les entreprises et l'assurance dommages ouvrage ont été sollicités. L'entreprise MEYER est intervenue pour contrôler la ventilation qui fonctionne très bien. N'ayant pas eu de retour de la société P2C ENERGIES qui a installé le chauffage, un expert a été mandaté et interviendra le 12 mai prochain.

Commission voirie/ruissellement

Pour le projet d'installation de feux de circulation au centre village, une fois un second devis reçu, la commission finalisera le projet de sécurisation du carrefour au centre village. Des réunions d'alignement sont en cours avec les riverains et le géomètre, dans le cadre du projet de réaménagement de la Route des Crêts de Fessy.

Commission environnement/agriculture/mobilité

Dans le cadre du projet des jardins partagés, Alvéole devrait intervenir prochainement. Une convention a été signée avec la CCPR en vue d'installer des composteurs. Une formation sur le compostage sera organisée pour toutes les personnes intéressées par le compostage.

Durant une réunion avec les agriculteurs, ceux-ci ont exprimé leurs difficultés sur les routes et voie d'accès à

certain chemins en raison de branches et de haies non taillées. Aussi plusieurs difficultés sont rencontrées entre les habitants et les activités agricoles (ex : dépôts sauvages, promenades et déjections canines dans les champs d'exploitation). Un concept de ferme ouverte a été proposé et sera organisé au printemps 2023 en plus de la prochaine randonnée du terroir cet automne.

Des tirs aux corneilles auront lieu prochainement, car nuisibles pour les exploitations agricoles durant la période de semis. Les tirs sont réalisés par des personnes habilitées.

Communauté de communes du Pays Rochois

Projet de puits de carbone à la station d'épuration: une expérimentation de puits de carbone est prévue sur le site de la station d'épuration pour un coût de 120 000 €. Ce puits contient des algues qui captent le CO₂. En fin de vie, ces algues peuvent être traitées par la station d'épuration pour générer du biométhane, réintégré ensuite dans le réseau de gaz.

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

Les travaux de retrait de la décharge RD9 située sur le territoire d'Arenthon, aux Iles de Clermont, de l'autre côté de l'Arve (Côté Contamine-sur-Arve) vont être lancés au mois de janvier 2023. SMTP COLAS a été retenu pour le terrassement de ce site et la société EXCOFFIER sera chargée de l'évacuation des plastiques. Ces travaux sont financés par l'Etat, le Département et l'Agence de l'eau.

Merci à Mme P. Lacour d'avoir répondu au challenge photos de Juin



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022

Le CM, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation, de restructuration et d'extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux d'un coût estimatif global de 1 908 000 € HT ; sollicite des subventions auprès de l'Etat, de la région et du Département de la Haute-Savoie,

Ce projet vise à répondre à l'évolution de la population et aux besoins d'accueil des élèves au sein de l'école. Il est prévu la réalisation de nouvelles classes en lieu et places des appartements situés à l'étage du bâtiment ancien, ainsi que la construction d'une salle d'activités. Une rénovation énergétique complète de l'ancien bâtiment est prévue.

Commission Aménagement du village

Six candidatures ont été déposées pour l'appel à projets relatif à l'urbanisation du tènement communal au centre village. Une réunion de la Commission avec le CAUE est prévue en juin pour analyser les candidatures.

Commission Travaux et Bâtiments

Les élus valident le devis de Decilab de 5 000 € pour la pose de films solaires au niveau des fenêtres de la Maison Communale Alain Velluz, en vue d'améliorer le confort thermique du bâtiment

Commission voirie / ruissellement

Présentation du projet d'installation de feux au centre village, avec l'intention de prévoir une sortie électrique pour un éventuel panneau lumineux d'informations.

Syndicat mixte des 4 communautés de communes

Le Conseil syndical a voté pour l'institution du versement transport, financé par les employeurs, avec le maintien du taux de 0,45% pendant toute la durée du mandat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2022

Approbation à l'unanimité à l'organisation d'une fête foraine du 19 au 21 août sur le Champ de Foire.

Approbation à l'unanimité du renouvellement du Projet éducatif de territoire, pour les trois prochaines années scolaires (2022-2025)

Commission aménagement du village / patrimoine

La Commission a décidé de retenir 4 candidats, dans le cadre du projet d'urbanisation du centre village. Ces 4 candidats devront déposer leurs offres au plus tard le 3 octobre prochain.

Commission Travaux et Bâtiments

Des films solaires ont été posés sur les fenêtres de la Maison communale Alain Velluz en raison de problèmes thermiques au sein du bâtiment. Suite à la réception d'un courrier du CME concernant la cantine, il a été également décidé d'installer des films solaires sur toutes les baies vitrées de la cantine. Enfin, des films solaires ont été installés pour les classes 5 et 6 très exposées au soleil.

Commission environnement / agriculture / mobilité

Toutes les parcelles des jardins collectifs ont été attribuées et une formation sur le compostage a été organisée début juillet.

Commission école / jeunesse / sports

Un effectif de 143 enfants est prévu à la rentrée scolaire 2022, avec l'ouverture d'une 6^{ème} classe qui a été équipée (nouveau mobilier et tableau interactif) pour un montant d'environ 12 000 € TTC.

Concernant le CM des enfants (CME), la durée de mandat d'un an est trop courte. Par conséquent, le COPIL a fixé la durée du mandat du CME à 2 ans, avec l'élection de 5 CM1 et 5 CM2. Les réunions du CME auront désormais lieu le mardi soir à 18h00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2022

Le CM, après délibération, à la majorité avec 14 voix pour et 2 abstentions vote la vente de parcelles, situées Route de Bonneville et d'une superficie de 476 m², au prix de 95 000 €, au profit de M. Farid AIT-BALLA ou toute entité qui s'y substituerait, sous condition que l'objet de la rénovation demeure une boulangerie, dans la limite d'une période de 15 ans.

Le CM, après délibération, à la majorité avec 17 voix pour et 1 abstention vote la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie relative à la mise en place d'une signalisation par feux tricolores au carrefour des RD 19, RD 19 Bis et de l'Impasse de l'Ecole.

Le CM après délibération, à l'unanimité, vote que, pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, le loyer principal mensuel de l'épicerie avec le local attenant soit fixé à 557,16 €.

Le CM après délibération, à l'unanimité, vote que, pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, le loyer principal mensuel de l'appartement situé au-dessus de l'épicerie soit fixé à 880,60 €.

Le CM, après délibération, à l'unanimité, vote la convention de mission d'accompagnement du CAUE de la Haute-Savoie pour l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre en procédure avec négociation pour le projet de restructuration / extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux.

Le CM après délibération, à l'unanimité, approuve le projet pédagogique du Pôle Enfance du service Enfance Jeunesse et Sport pour l'année scolaire 2022/2023.

Commission Finance

Une présentation du suivi budgétaire du 2^{ème} trimestre 2022 a été transmise aux conseillers qui n'ont exprimé aucune observation.

Commission aménagement du village/patrimoine

La date limite de remise des offres pour le projet d'urbanisation du centre village a été fixée au 3 octobre, avec une réunion d'analyse des offres avec le CAUE et la Commission prévue en Novembre.

Commission travaux/bâtiments

Suite à l'installation de films solaires sur les vitres du bâtiment, les professionnels estiment que cela ne suffit pas à réduire considérablement la température des locaux en cas de forte chaleur. Un devis a été demandé à la société SNF pour l'installation d'une climatisation.

Commission voirie/ruissellement

Travaux de voirie réalisés par la société EIFFAGE :

- Les accotements de la Route de la Fornasse ont été repris et la reprise du fossé est prévue prochainement;
- Deux bornes en plastique ont été installées pour sécuriser le bord de la Route des Granges;
- Des travaux de renforcement des bords de la véloroute sont en cours.

Commission école/jeunesse/sports

144 enfants sont inscrits pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Commission vie associative/animation

M. DECARROUX propose qu'une réunion avec l'Association des Jeunes d'Arenthon soit organisée, afin d'échanger sur l'avenir, les projets de l'association, ainsi que l'utilisation des locaux communaux.

Commission vie associative/animation

Le point de départ de la Randonnée du Terroir sera la ferme de Michaël FLOQUET. La Commission travaille actuellement sur la réalisation de la nouvelle plaquette d'accueil des nouveaux habitants.

Sujets divers

Mme le Maire informe l'assemblée que deux barrières de la véloroute ont été sciées volontairement. Un devis a été demandé à Eiffage pour leur remplacement, pour un montant de 4 020 €.

Le cabinet infirmier ferme à compter du 1^{er} septembre 2022 au sein de la Maison communale Alain Velluz, en raison des nouvelles mesures de la CPAM relatives au remboursement des frais de déplacement impactant leur activité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par les communes et le département. Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal devient obligatoire. Les modalités du reversement doivent faire l'objet d'un accord entre l'EPCI et les communes membres.

Le CM, après délibération, à l'unanimité, adopte le principe de reversement de 1 % de la part communale de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes du Pays Rochois.

Le CM, après délibération, à l'unanimité, adhère à la procédure de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de gestion de la Haute-Savoie pour les litiges concernés.

Commission voiries / ruissellement

Réunion avec le CERD prévue le 13 septembre 2022 concernant le projet des feux de circulation au centre village et les demandes d'urbanisme de M. HEMISSI. Les services du Département lancent les travaux d'entretien des berges du Foron, à proximité du pont des Chars, en vue d'empêcher l'érosion des berges des parcelles privées.

Commission environnement / agriculture / mobilité

Point sur les actions de lutte contre l'ambrosie qui est très présente sur le territoire communal. Deux référents Ambrosie (M. René SUARD et Mme Colette BOEX) ont été nommés sur le territoire et interviennent pour le recensement et l'enlèvement des plants d'ambrosie.

Commission école / jeunesse / sports

La rentrée scolaire s'est bien passée avec l'inscription de 143 enfants.

Commission culture / bibliothèque

12 personnes sont inscrites pour les ateliers informatiques qui seront organisés pour cette nouvelle année 2022/2023.

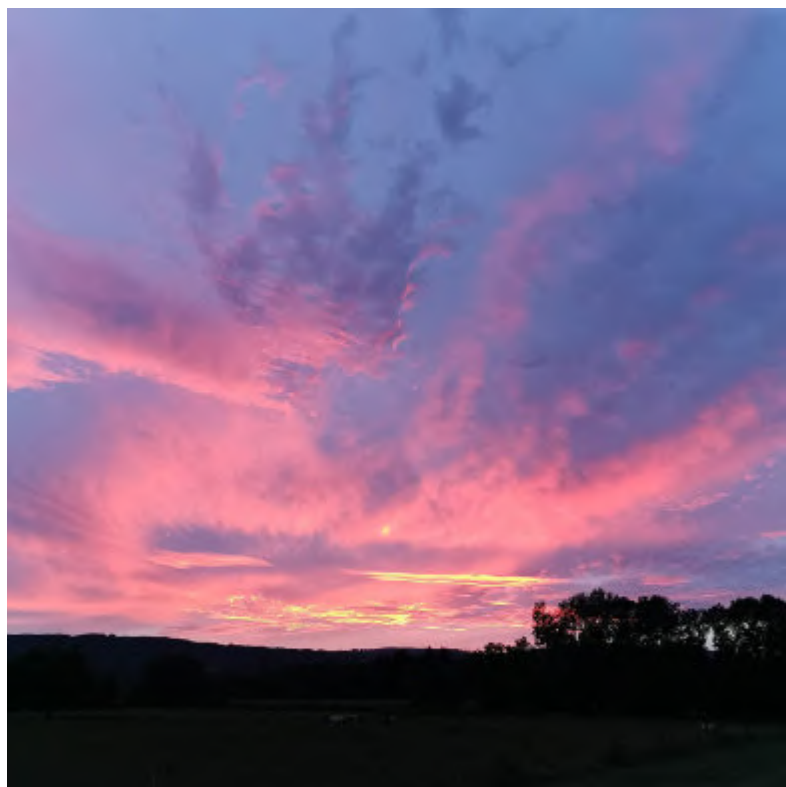
Commission vie associative / animation

Les communes d'Amancy, Scientrier et Cornier organisent l'évènement « Octobre rose » le samedi 15 octobre à la Maison des Associations, avec entre autres une promenade allant d'Arenthon à Scientrier.

Sivu espace nautique des Foron

La piscine a enregistré plus de 46 800 entrées pour cette belle saison estivale 2022. Les travaux de rénovation de la piscine débuteront en septembre 2023, avec une livraison prévue en avril 2025.

Merci à Mme P. Lacour d'avoir répondu au challenge photos de Juin





DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES

SARL ABST DEVELOPPEMENT OLYSI	158, Lotissement les Vergers	Panneaux photovoltaïques
ARMOIRE Florian	56, Chemin du Peuplier	Changement gouttières et bande de rive, pose grille de défense
BAZIN-FLUSIN Laurence	1732, Route de Bonneville	Transformation d'un bureau en logement
BERTHET Denis	175, Route du Salève	Piscine enterrée
BEN ALI Bessam	337, Route du Salève	Piscine enterrée
BOEX Lucienne	378, Route des Arculinges	Isolation par l'extérieur + suppression volets bois + pose de stores en lamelles
BOUCHET Olivier	110, Chemin de Nabeau	Panneaux photovoltaïques
BOYER Cédric	668 Bis, Route de Lanovaz	Clôture + portail
BOYER Cédric	668 Bis, Route de Lanovaz	Panneaux photovoltaïques
BUIREY Magali	93, Chemin Dumonal	Détachement d'un lot à bâtir
BURLET Christophe	362, Route de Maclenay	Abri de jardin
CASSET Noël	416, Route du Salève	Panneaux photovoltaïques
SCI CONSTRUCTION INNOV	143 Bis, Lotissement d'Andey Le Cluz	Suppression d'une haie + Clôture + 2 piliers béton à l'entrée
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE	Route de Bonneville Pont des Chars	Travaux de protection des berges
DE OLIVEIRA Suzanne	2865, Route de Bonneville	Velux + rénovation toiture + aménagement des combles
SAS DG PROMOTION	Route de Fessy	Détachement de 3 lots à bâtir + portail
DUCREY Thibaut	3555, Route de Bonneville	Velux
SCI FICELI	25, ZA de la Papeterie	Clôture
SCI FICELI	25, ZA de la Papeterie	Changement des fenêtres
GAVARD-BONDET Thierry	84, Route de Lanovaz	Abri de jardin
GAY Michel	Route de Reignier	Détachement d'un lot à bâtir
GERLACH Bernard GERLACH Sylvie	Route de Reignier	Détachement d'un lot à bâtir
GUERIN Cyrille	20, Chemin du Peuplier	Pergola
HEMISSI Anis	7, Route de Reignier	Changement de la porte d'entrée
JOURDEN Adeline	412, Route du Salève	Suppression d'un accès et création d'un nouvel + portail + portillon + clôture
LEMOINE Frédéric	80, Chemin du Porte	Transformation du garage en Chambre
MARTIAL Perrine	416, Route des Arculinges	Abri de jardin + clôture + mur de soutènement
MAZABRARD Yanick	173, Chemin du Peuplier	Mur
MORETTI Audrey	156, Route de Reignier	Fermeture terrasse existante
SAS NOUVEL R	95, Lotissement de Chanrou	Panneaux photovoltaïques
PINA DA SILVA Joao	10, ZA de Chevilly	Création de 7 fenêtres de toit
SARL PROXIMMO	Impasse des Noyers	Détachement de 3 lots à bâtir
RAULAIS Ronan	205, Route des Crêts de Fessy	Velux
ROGUET Maria	586, Route de Chevilly	Démolition d'un abri accolé et pose d'un nouvel abri
SOUKSOUVANH Daramany	143, Lotissement d'Andey le Cluz	Piscine enterrée
THOLLET Marielle	13, Route de Creulet	Rénovation toiture
VASSELIN Jean-Michel	32, Chemin de la Fontaine	Changement d'une fenêtre en porte fenêtre
VIGNY Mickael	22, Chemin du Peuplier	Pergola

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS ACCEPTÉS

BARZEM Farid BARZEM Sonia	Lotissement le Pré de Marillan	Agrandissement du garage + ajout châssis fixe au RDC
MOULIS Julien	2521, Route de Bonneville	Extension de la maison, du garage + création 3 logements supplémentaires + terrasse + rampe d'accès
SAS PASSION IMMO	Route de la Papeterie	Clôture + changement des matériaux des portes + bandes de rives + zinguerie + revêtement places de parking + agrandissement maison



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS

AMOMO Jean-Marc	75, Lotissement le Pré de Berny	Abri de jardin
BARZEM Farid et Sonia	Lot 2, 94 Lotissement le Pré de Marillan	Maison individuelle + garage
BURNIER Magalie	3660 Bis, Route de Bonneville	Maison individuelle + garage
CRESPO LOPEZ DOMINGUES José Carlos et TARREAU Maeva	30, Route de Fessy	Maison individuelle + garage intégré
DE MATTEIS Jean Michel	Lot 2, 26 Impasse des Noyers	Maison individuelle + garage accolé
DUBOIS Jérôme	100, Chemin des Champenois	Carport
HAJJI Younes	110, Chemin de Nabeau	Panneaux photovoltaïques
HAJJI Sarah	Lot 1, 12 Impasse des Noyers	Maison individuelle avec garage accolé
LK INVEST	32 Bis, Route de Berny	2 Maisons individuelles + garage accolé
MACHADO Emanuel et DUEZ Emilie	Lot 4, 82 Impasse des Noyers	Maison individuelle + garage intégré
MANZO Nicolas	362, Route de Maclenay	Abri de jardin
MANZO Betty	Lot 3, 56 Impasse des Noyers	Maison individuelle + garage accolé
SCI MB IMMO	43, Route de Chevilly	Carport + modification de l'aspect de l'extérieur du garage
NANRATTANA PHAYSAN Pascal	323 Bis, Route de Lanovaz	Maison individuelle + garage accolé
PAUWELS Yohan et PENER Léa	30 Bis Route de Fessy	Maison jumelée + garage intégré
SAS SO'Dyba	3551, 3551 Bis, 3551 Ter Route de Bonneville	2 Maisons mitoyennes + 1 maison individuelle + garages intégrés

TRANSFERTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS

SAS FRAGMENT	301, Route de Reignier	Transfert total
SCI LES HUTINS	1830 Bis, Route de Thonon	Transfert Total

PERMIS D'AMÉNAGER ACCEPTÉS

SARL APROCO	Route de Lanovaz	Création de 2 lots avec 2 logements.
-------------	------------------	--------------------------------------

Merci à Mme S. Perrot Minot qui a répondu au challenge photos lancé en juin



TRAVAUX DU DEPARTEMENT

Restauration des berges et du seuil du pont des Chars (en collaboration avec le SM3A)

L'envergure de ces travaux est à la hauteur de leur attente par les riverains. La reprise des berges, pour des pentes plus douces, la reprise des bases du pont, permettront d'amortir la puissance des eaux du Foron (classé comme torrent). En particulier lors des crues de mai 2015, le Foron était venu emporter une partie des pelouses des riverains, s'approchant petit à petit des habitations.

Ces travaux sont en cours de réalisation cet automne. Des enrochements ont aussi été placés sous le pont pour le passage de la faune. Les berges sont terrassées, enrochées, plantées pour une continuité de la ripisylve.

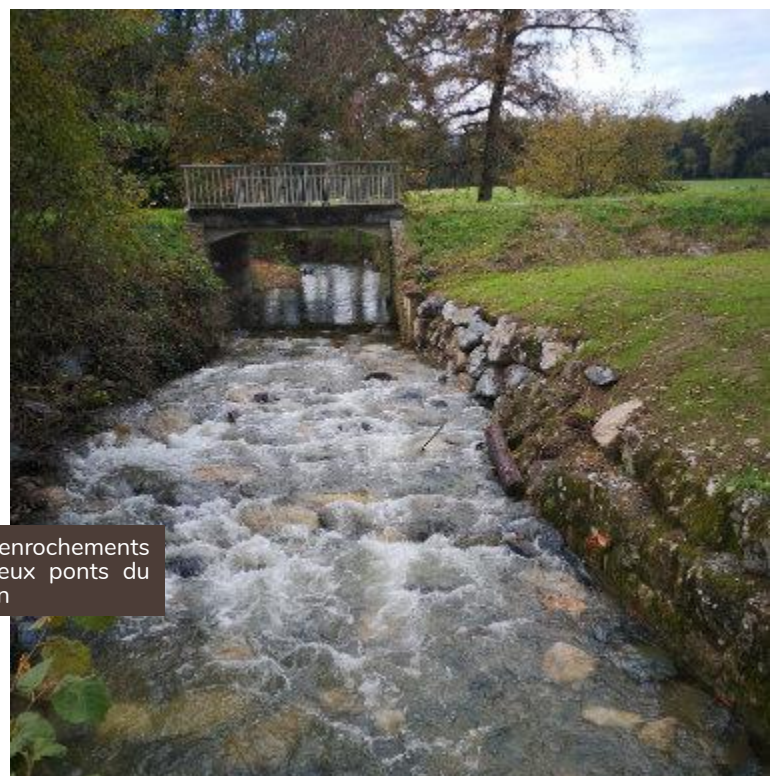
Continuité écologique aux ponts du Nant de Sion

Afin que les poissons (ex. ombre commun) et les sédiments puissent traverser les deux ponts du Nant de Sion, il a été réalisé:

- une rampe en enrochements en aval du pont le plus ancien;
- un radié en enrochements entre les deux ponts;
- une reconstruction de la berge en rive droite, en aval de l'ancien pont (mur de pierres);
- un enrochement a aussi été réalisé en rive gauche et en amont du pont le plus récent.



Enrochement sous le pont de Foron pour le passage de la faune



Radier en enrochements entre les deux ponts du Nant de Sion



Travaux de reprise des berges du Foron au pont des Chars (atténuation de la pente, enrochement et futures plantations)



Reconstruction de la berge en rive droite, en aval de l'ancien pont.

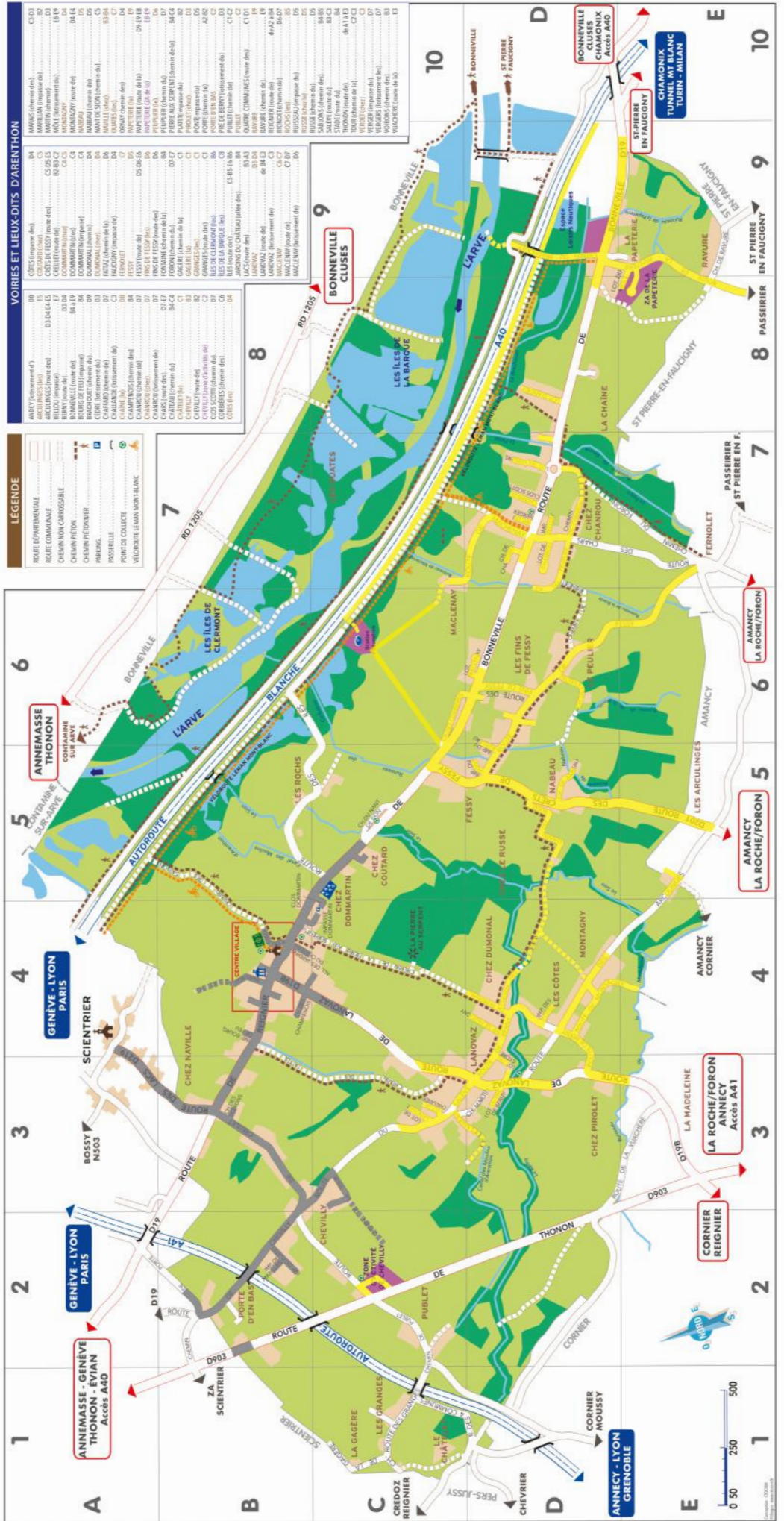
VIE INTERCOMMUNALE



MB
85, Route de Serry
ZA de Findrol - 74250 Fillinges
Tél : 04 50 95 71 63
Astreinte : 04 26 83 43 70
www.s-rd.fr

C.C.P.R
1 place Andrevetan
74800 La Roche-sur-Foron
Tél : 04 50 03 39 92
Astreinte : 06 77 04 19 50
www.ccpraysrochois.fr

Plan du réseau d'assainissement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

Nous rappelons que les comptes rendus des conseils communautaires de la CCPR sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR. Nous ne rappelons ici que les quelques réalisations ou projets de la CCPR de ce semestre passé.

Au cours de ce dernier semestre, l'actualité principale de la CCPR fût le changement de sa présidence, suite aux nouvelles élections municipales de la Roche sur Foron.

A donc été élu, M. Ratsimba, maire d'Eteaux, en tant que président de la CCPR. Cette élection s'est suivie de celle de 8 nouveaux vice-présidents:

- 1^{er} vice-président: Claude Thabuis;
- 2^{ème} vice-présidente: Valérie Bouvier;
- 3^{ème} vice-président: Dominique Dlado;
- 4^{ème} vice-présidente: Chantal Coudurier;
- 5^{ème} vice-président: Boris Avouac;
- 6^{ème} vice-présidente: Isabelle Mourer;
- 7^{ème} vice-président: Michèle Roux;
- 8^{ème} vice-présidente: Christine Itnac.

Les président et vice-présidents, avec les maires des communes de Saint Pierre en Faucigny, Saint Sixt, La Chappelle Rambaud, et La Roche sur Foron, viennent former le bureau de la CCPR, avec également 4 conseillers délégués.

Quatre de ces membres sont délégués à :

- Matthieu Bach, 1^{er} conseiller délégué, est en charge de l'environnement et de la transition durable;
- Pierrick Ducimetière, 2^{ème} conseiller délégué, est en charge du sport et de la culture;
- Stéphanie Contat, 3^{ème} conseillère déléguée, est en charge des solidarités;
- Bernard Gaillard, 4^{ème} conseiller délégué, est en charge du patrimoine immobilier et foncier.

Les indemnités ont été votées. Celles-ci s'élèvent mensuellement, en brut, à 2227 € pour le président, 805 € pour les vice-présidents, 402 € pour les conseillers délégués.

Début septembre les commissions ont été établies:

- Economie, pôle d'échange multimodal, petites villes de demain, tourisme, politiques contractuelles (C. Thabuis);
- Administration générale, finances, ressources humaines, communication, évaluations des politiques publiques (V. Bouvier);
- Prévention et valorisation des déchets, assainissement, environnement (D. Doldo);
- Agriculture, programme agricole territorial, ruralité (C. Coudurier);
- Enfance et scolaire (B. Avouac);
- Aménagement et habitat (I. Mourer);
- Ressources et distribution en eau potable (M. Roux);

- Mobilité et transports (Ch. Itnac);
- Transition (M. Bach);
- Sport et culture (P. Ducimetière);
- Solidarités (S. Contat);
- Patrimoine immobilier bâti et non bâti (B. Gaillard).

Les représentants de la CCPR dans les organismes extérieurs ont été désignés.

Dès le 1^{er} octobre, 1% de la part communale de la taxe d'aménagement perçue par les communes sera reversée à la CCPR. Ce versement est devenu obligatoire par la loi de finance 2022.

SM3A

Arasement d'un banc de l'Arve sur la Commune d'Arenthon

Dans le cadre de la restauration hydromorphologique de l'espace Borne-Pont de Bellcombe, un banc situé sur notre commune sera arrasé car trop haut.



Le Fonds Air Bois EnR continue !

L'aide financière du Fonds Air Bois EnR s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent **remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois** dans leur **résidence principale** (achevée depuis plus de 2 ans) située sur l'une des **41 communes du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve**. L'ancien appareil de chauffage au bois peut être remplacé par un appareil plus performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage. En plus, les critères vont évoluer... Au 1^{er} janvier 2023, les critères d'accès au Fonds Air Bois EnR vont évoluer et vous permettront peut-être de devenir éligible si vous ce n'est pas encore le cas. Patience pour les découvrir.

Bénéficiez des 2 000 € du Fonds Air Bois EnR pour remplacer votre vieux chauffage au bois !

www.fonds-air-bois.fr

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide du tri



Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store



CITEO

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



RECOMMANDATIONS D'ENEDIS POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES EN PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Droits et Devoirs du Propriétaire

- Le propriétaire d'arbres situés en propriété privée doit veiller à les élaguer afin que les branches ne se développent pas sur le domaine public routier (code de la voirie routière).
- Le propriétaire d'arbres qui ont été plantés dans la zone de déboisement après la construction de l'ouvrage électrique doit assurer les travaux d'élagage à sa charge, dans le respect des règles de sécurité.
- Le propriétaire d'arbres susceptibles de tomber, doit, en tant que gardien de l'arbre, procéder à leur abattage à ses frais.
- Le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par Enedis en cas de chute d'arbre sur une ligne occasionnant des dégâts matériels et/ou humains.

Règles de Sécurité

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3m des lignes < 50000 V, à moins de 5m des lignes > 50000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'Enedis.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'Enedis.

Un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage

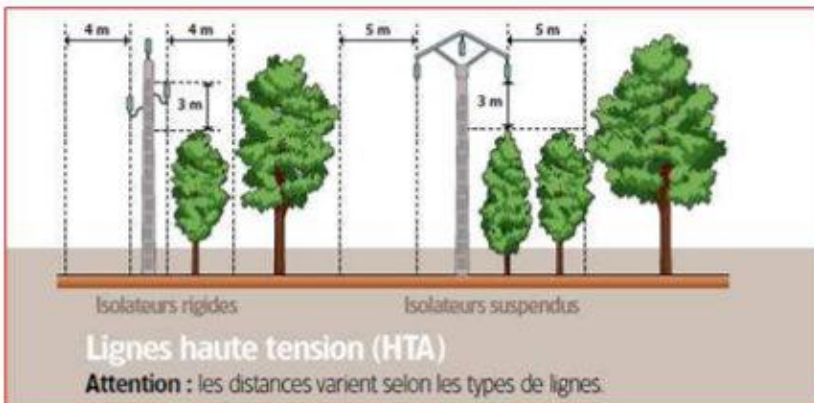
*Ligne collectivités locales	0 811 01 02 32
*Ligne administrés	09 726 750 74 (en savoir)
	09 726 750 01 (su)

Signaler ou réaliser un élagage, contacter l'accueil distributeur

*Particuliers	09 69 32 18 33
*Collectivités locales	09 69 32 18 31 / votre #
*DT / DACT	www.m2c.com/m2c-canalisation/m2c-fr

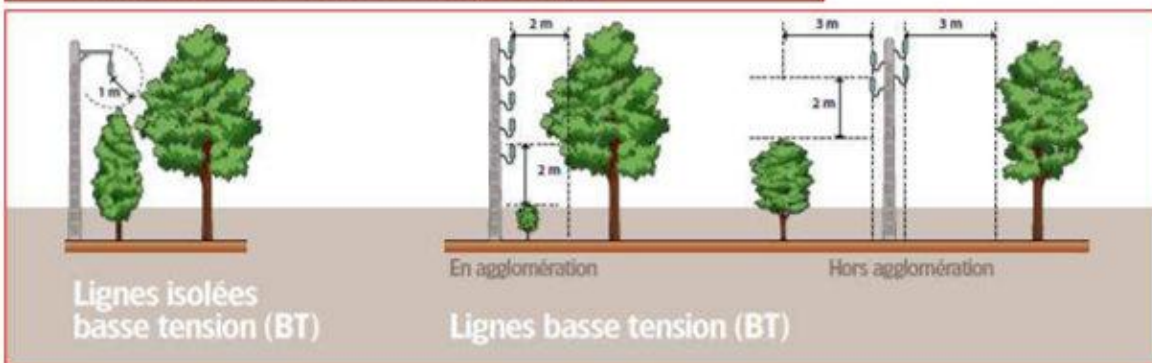
ENEDIS ÉNERGIE NATURELLE

Les Distances d'Élagage (norme NFC 11-201)



Dans un souci de sécurité, Enedis recommande de ne pas laisser se développer la végétation sous les lignes.

Chaque fois que possible, les distances indiquées dans la NFC 11-201 seront augmentées d'au moins 1 m.



PROXIM'ITI, LE RÉSEAU QUI RAPPROCHE

Notre réseau de transport en commun et ses 12 lignes de bus régulières évolue constamment pour être toujours à votre service et au plus près de chez vous... Retrouvez sur votre smartphone et en ligne :

Planifiez vos transports Proxim'ITI grâce au calculateur d'itinéraire Google Maps.



Suivez les bus en temps réel depuis Pysae.
<https://pysae.com/info/#/sm4cc/routes>



Utilisez votre smartphone comme titre de transport !





UN ARENTHONNAIS AU SALON DE L'AGRICULTURE

L'Arenthonnais, Clément CHENAL, grand gagnant du concours de jeunes pointeurs pour la race Abondance au Salon de l'Agriculture 2022.

Qui est Clément CHENAL ?

Clément, 19 ans, a grandi à Arenthon. Il est actuellement étudiant en 2ème année de BTS Production Animale à Contamines sur Arve.

Qu'est-ce qu'un pointeur ?

L'activité du pointeur consiste en l'appréciation visuelle des qualités et des défauts morphologiques d'un animal suivant le standard de sa race afin de pouvoir établir un classement entre plusieurs animaux lors d'un concours.

- Qualités corporelles,
- Corpulence,
- Musculature,
- Qualités des membres,
- Qualités de la mamelle,
- Aplombs,
- Allures,
- Aspect général de l'animal

Comment s'est déroulé le concours ?

Plusieurs étapes ont eu lieu avant d'arriver au niveau national.

Un premier concours a été organisé au sein de mon établissement scolaire. La sélection des 3 meilleurs nous a permis d'aller concourir au niveau départemental. Puis les 3 meilleurs au niveau départemental se sont qualifiés pour participer à Paris au Concours des jeunes pointeurs du salon de l'agriculture.

Le Concours de Jugements des Animaux par les Jeunes (CJAJ) à Paris s'est déroulé en deux étapes, une première partie écrite permettant de pointer chacune des vaches avec une grille de pointage puis une deuxième partie qui consistait à classer oralement celle-ci en s'adressant directement au public.



Une fois ceci réalisé, les classements des candidats ont été comparés à celui du pointeur officiel. Mon classement fut le plus proche de celui-ci, c'est pour cela que j'ai obtenu le premier prix.

Qu'est-ce que tu as gagné ?

J'ai eu la chance de gagner une coupe ainsi qu'un chèque d'une valeur de 400€.

Qu'est-ce qui t'a le plus marqué dans cette belle aventure ?

L'ambiance générale et la fierté des éleveurs de promouvoir leurs animaux m'ont particulièrement marqué durant cette aventure.

Que souhaites-tu faire plus tard ?

Par la suite, j'aimerais m'installer et travailler dans l'exploitation familiale au côté de mon père et de mon frère.

AGRICULTURE

Nous donnons la parole aux exploitants agricoles de notre Commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.



EPICERIE PROXI – UN CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ET DES NOUVEAUX HORAIRES

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Suite au départ en retraite de Mme Vachoux, nous sommes ravis d'annoncer que Mme Atan a repris la gestion de l'épicerie Proxi depuis début Septembre pour offrir à tous les habitants d'Arenthon un commerce de proximité qui combine produits frais et locaux avec un large choix de produits Carrefour.

Des fromages, charcuteries et saucissons fabriqués par l'ENILV à la Roche sur Foron font parti des produits locaux proposés par Proxi.

Également, des plateaux à fromage et charcuterie et même des fondues Savoyarde ou Suisse peuvent être commandés pour vos soirées entre amis ou en famille.

Un large choix de plats traiteurs fait maison est disponible : lasagne, quiches, sandwiches, salades composées et des spécialités turques : börek fromage, viande hachée ou épinard, lahmacun et taboulé.

Sans oublier les poulets rôtis à la broche et ses accompagnements...

Bref, il ne vous reste plus qu'à venir découvrir tous ces délicieux plats et produits.

L'épicerie est désormais ouverte 7 jours sur 7 et les jours fériés aux heures suivantes :

- Du lundi au samedi 7h30 à 20h30
- Le dimanche 7h30 à 14h00

La livraison de vos courses est offertes dès 50€ d'achat.

Pour les contacter:

Tel 04 58 66 75 04

Email : proxi.arenthon@hotmail.com



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous donnons la parole aux entrepreneurs, autoentrepreneurs, de notre Commune afin de présenter les activités économiques de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

NAISSANCES

Bienvenue à

Lubin né le 27/04/2022, fils d'Aline JOURDAN et Julien ROGUET

Simon né le 06/06/2022, fils de Laurine MARTIN GUILLIER et Pierre MARTIN

Loan né le 09/06/2022, fils de Sandra AMOUDRUZ et Mickaël THABUIS

Timéo né le 13/06/2022, fils d'Aline LAGRANGE et de Benjamin TABARD

Noa né le 15/07/2022, fils de Stéphanie GREGGIO et Fabien HENRIOUX

Clément né le 23/07/2022, fils de Clément DOMPMARTIN et Laurène CANA

Manon née le 05/09/2022, fille de Violaine SCHLEWER et Joanny BOUCHET

Rubens né le 13/09/2022, fils d'Aurélié GUICHET-PITHON et Thibault BUTTIGHOFFER

Naël né le 26/09/2022, fils de Laéticia LEGRAND et Istvan DUBROVAY

DÉCÈS

Une pensée pour la famille de :

Madame Lisalie BOËX, décédée le 27/08/2022 à l'âge de 30 ans.

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrons publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

L'Agenda

Sur la Commune d'Arenthon et au delà !

TELÉTHON

**Vendredi 2 &
Samedi 3 décembre**

Scientrier
Communes de
Arenthon et Scientrier

VŒUX Mme Le MAIRE

Jeudi 19 janvier

Maison des associations

RECRÉE DES ÂÎNÉS

Dimanche 22 janvier

Maison des associations
Comité des fêtes

CONFÉRENCE NUMÉRIQUE

Jeudi 26 janvier (20 h)

La Base (La Roche S/F.)
NATENV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 28 janvier

Maison des associations
Comité des fêtes

CONCOURS DE BELOTE (20H)

Vendredi 3 février

Vendredi 3 mars

Vendredi 31 mars

Maison des associations
Association des parents
d'élèves (APE)

VILLAGE PROPRE

Samedi 25 Mars

Champ de foire
Municipalité et volontaires

Chasse aux œufs

5 Avril

Village
Service jeunesse

REPAS DES ÂÎNÉS

Dimanche 23 avril

Maison des associations
CCAS et Municipalité

BROCANTE

7 mai

APE

LA R'BIOLLE

13 et 14 mai

Scientrier

FÊTE DU FOOT

17 juin

Football club Arenthon-
Scientrier

FÊTE DE L'ÉCOLE

24 juin

APE et Ecoles

CONFÉRENCE

« Mammifères de
Hte-Savoie » 20h

Vendredi 2 décembre

Maison des associations
Précédé à 18h30 de
l'Assemblée Générale
NATENV

GOÛTER DES ÂÎNÉS

Jeudi 15 décembre

Maison des associations
CCAS

CONCOURS DE BELOTE (20H)

Vendredi 16 décembre
Repas à 19h

Vendredi 6 janvier

Vendredi 20 janvier

Vendredi 10 février

Vendredi 24 février

Vendredi 10 mars
Repas à 19h

Maison des associations
Comité des fêtes